

Les vêtements haute visibilité

LES NORMES VÊTEMENTS HAUTE VISIBILITÉ

CE EN 471

Rappel de la norme **EN 471** classes II et III. (Voir rubrique vêtements de pluie haute visibilité EN 471, page 47).

○ **POUR CETTE GAMME VÊTEMENTS HAUTE VISIBILITÉ :**

Tissu fluo Warntec, 50% coton, 50% polyester. Tissu contrasté AL2000, 65% coton, 35% polyester.

Bande rétro-réfléchissante 3M, lavage industriel, entretien résistant à 60 lavages à 60°.

Tailles : 36 à 60. Délai : Cottes et Combinaisons 4 semaines, le reste sur stock.

POSSIBILITE DE PERSONNALISATION PAR ECUSSON ET SERIGRAPHIE DIRECTE.

LES PRODUITS SATURNE ET NEPTUNE PEUVENT ETRE PORTÉS DISSOCIÉS AVEC DES VÊTEMENTS STANDARDS.

Enfin nous étudions tous les autres modèles (vestes/polos/bermuda...) EN 471, dans couleurs de fond contrastées autres que celles proposées ci-dessus. Consultez-nous.

Les vêtements élaqueurs

LA NORME

CE EN 381

La norme **EN 381** correspond aux vêtements de protection pour utilisateurs de tronçonneuses.

> Définissent 3 types de protection ABC.

- **Type A** protection à 180° frontale + 5 cm à l'extérieur de la jambe gauche.
- **Type B** idem au type A avec en plus 5 cm à l'intérieur de la jambe gauche.
- **Type C** couvre chaque jambe sur 360°.

> La norme prévoit également 3 classes, qui correspondent à la vitesse avec laquelle les essais ont été effectués.

- **Classe 1** : 20 m/s.
- **Classe 2** : 24 m/s.
- **Classe 3** : 28 m/s.

Avec ce type de vêtements, toujours vérifier les marquages CE avant utilisation et respecter les consignes de lavage.

Les vêtements multi-usage normalisés

LES NORMES

CE

- **EN 470-1** : Protection pour soudeurs.
- **EN 13034 type 6** : Protection contre les substances chimiques
- **ENV 50354** : Ecran antiflash (4 kA/500 ms)
- **EN 1149-3** : Méthode de contrôle de la décharge

Vêtement anti-feu

LES NORMES

CE

Les anti-feu EN 531 et EN 470

- **EN 470** : Vêtements de protection pour les travailleurs en contact accidentel et de courte durée avec une flamme et/ou des rayonnements ultra violets produits par l'arc électrique.
- **EN 531** : Vêtements de protection pour les travailleurs de l'industrie exposés à de brefs contact avec la flamme et/ou source de chaleur radiante et à des projection de métaux fondus (sauf pompier et soudeurs).

Les vêtements soudeurs

LA NORME



EN 470

- Vêtement de protection pour les travailleurs en contact accidentel et de courte durée avec une flamme et/ou des rayonnements ultra violets produit par l'arc électrique.
- Produits conformes au soudage selon la norme EN 470-1 "protège celui qui le porte contre les petites projections de métal en fusion, le contact de courte durée avec une flamme et contre les rayonnements ultraviolets".

VÊTEMENT ANTI-STATIQUE

Les vêtements anti-statique

LES NORMES POUR VÊTEMENT ANTI-STATIQUE



ESD 1149 et 100-105

Les normes **ESD 1149 et 100-105** pour des industries ayant des exigences de travail sans contrôle de staticité en ultra propreté. Anti-statiste élevé, absence d'émission particulaire, dans le domaine agroalimentaire. Les métiers de la santé, les blocs opératoires, la peinture automobile, industries sous contrôle de staticité.